

Émeutes, jeunesse populaire et racisme : au-delà des idées reçues

Manuel Boucher*

Résumé

Les phénomènes de fragmentation sociale et culturelle en cours dans les quartiers populaires sont violemment visibilisés lors des événements émeutiers où un acteur occupe une place particulière : les « jeunes de banlieue ». Ceux-ci sont décrits comme des figures emblématiques de la décomposition sociale et culturelle. Sous l'influence du traitement médiatique amplifiant les difficultés vécues au sein des « quartiers sensibles » s'est développée une peur de la jeunesse populaire associée à des « enragés » et des « hordes sauvages ». La plupart du temps, le monde des « jeunes des cités » est en effet appréhendé sous l'angle de la dangerosité et de la marginalité. Dès lors, la représentation de ces jeunes est dominée par la délinquance, la violence et le racisme. Au-delà des idées reçues, ce texte a donc pour objectif, d'une part, de tenter de synthétiser les « raisons de la colère » des jeunes émeutiers et, d'autre part, de dépasser un processus de « prédiction destructrice ».

Mots clés : émeutes, jeunesse populaire, jeunes de cité, ethnicisation, racisation, hiérarchisation des racismes, prédiction destructrice.

Introduction

Entre le mois d'octobre et de novembre 2005, la France craint le pire. Suite à l'embrasement de nombreuses cités populaires après la mort de deux jeunes d'une cité populaire de banlieue parisienne poursuivis par la police, le pays est sous le feu des projecteurs de nombreux médias internationaux durant une vingtaine de jours. Ces émeutiers disent vouloir venger l'assassinat de leurs copains tués injustement par la police. Mais plus généralement, les émeutiers disent vouloir exprimer leur rage vis-à-vis des injustices, des bavures policières, des discriminations, des humiliations et de la « galère » qu'ils ne supportent plus¹. Ainsi, les événements émeutiers semblent exprimer le fait que la société française est en voie de segmentation, voire de récession dans certains endroits relégués où les processus de « racisation » et de « ghettoïsation » sont enclenchés. Les habitants des quartiers populaires et, au premier chef, les personnes immigrées, d'origine étrangère et leurs enfants concentrés dans les mêmes espaces urbains défavorisés, sont les premières victimes de ces processus antisociaux de ségrégation territoriale et ethno-raciale. Or, au sein de ces phénomènes de fragmentation sociale et culturelle, un acteur occupe une place particulière : les « jeunes de banlieue » populaire. Cependant, la plupart du temps, le monde des « jeunes de cité » est appréhendé sous l'angle de la dangerosité et de la marginalité. La représentation de ces jeunes n'est pas associée à une ressource² mais dominée par la délinquance, la violence et le racisme. Dès lors, pour aller au-delà des idées reçues³, ce texte a pour objectif de décrire et de comprendre les raisons de la colère des jeunes émeutiers, notamment, confrontés à l'ethnicisation des rapports sociaux et au racisme ; de briser les processus de « prédiction destructrice » en allant au-delà des représentations négatives de la jeunesse populaire.

* Sociologue, Directeur du Laboratoire d'Etude et de Recherche Sociales (LERS) de l'Institut du Développement Social et membre associé au Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques (CADIS – EHESS – CNRS).

¹ Cf. L. Mucchielli, V. Le Goaziou (sous la dir.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, éd. La Découverte/coll. *Sur le vif*, 2006.

² Cf. A. Vulbeau (sous la dir.), *La jeunesse comme ressource*, Paris, éd. OBVIES/ERES, 2001.

³ Cf. C. Fourest, *Le choc des préjugés. L'impasse des postures sécuritaires et victimaires*, Paris, éd. Calmann-Lévy, 2007.

1. Retour sur les émeutes : une tentative de synthèse analytique

a) Des éléments descriptifs

Du 27 octobre au 17 novembre 2005, la France va connaître les plus grandes émeutes urbaines de son histoire contemporaine suite à la mort de deux jeunes de Clichy-sous-Bois électrocutés après une poursuite avec la police. Pour rappel : sur 21 nuits d'émeutes (d'abord en région parisienne puis dans toute la France), on peut comptabiliser : la mobilisation de 11 500 policiers et gendarmes par jour ; 30 000 poubelles incendiées ; des centaines de bâtiments publics, des entreprises, des bus dégradés ou brûlés ; plus de 5 000 interpellations ; 7 hélicoptères mobilisés ; 600 peines d'emprisonnement, surtout en comparution immédiate ; des incidents signalés dans près de 300 communes, etc.

Après une panique médiatique et politique, le « couvre feu » est donc décrété le 8 novembre 2005 et prolongé jusqu'au 4 janvier 2006. Mais en réalité, les émeutes ont surtout éclaté dans des « zones urbaines sensibles » (751 en 2005 représentant environ 4,7 millions de personnes). Ces zones urbaines se caractérisent par : des familles nombreuses, beaucoup de jeunes ; des logements sociaux dégradés ou exigus ; peu de mixité sociale ; une forte population immigrée ; un échec scolaire ; des discriminations directes et indirectes ; un taux de chômage deux à trois fois plus fort qu'ailleurs (près de 50% pour les jeunes de 16 à 25 ans issus de l'immigration, sans diplômes) ; une quasi absence de représentation politique ; un fort sentiment d'enfermement ; des problèmes de petite délinquance et d'incivilités.

Quoi qu'il en soit, dans une perspective sécuritaire en expansion⁴, ces événements émeutiers sont propices à une surenchère d'informations fausses et alarmistes ainsi qu'au développement de rumeurs sur le profil sociologique des émeutiers, notamment orchestré par le ministère de l'intérieur, des médias et certains élus locaux. Or, aujourd'hui, des enquêtes permettent de confronter ces discours à la réalité sociologique.

b) Sortir des explications fausses de la propagation des « émeutes »

Ainsi, l'étude conduite par Aurore Delon et Laurent Mucchielli sur le profil des mineurs jugés ou déférés en Seine-Saint-Denis⁵ (86 mineurs impliqués dans 55 affaires de violences urbaines entre le 31 octobre et le 11 novembre 2005) permet de prendre de la distance vis-à-vis du traitement médiatico-politique des désordres urbains de l'hiver 2005 et, ainsi, de déjouer les manœuvres politiciennes et les stratégies médiatiques commerciales développées à propos des auteurs des émeutes et de leurs réelles motivations⁶ quant à leur passage à l'acte émeutier. Le tableau ci-dessous, principalement réalisé à partir de l'enquête de Delon et Mucchielli, résume les principaux points opposant les idées développées par le ministère de l'intérieur et les médias - durant ou juste après les émeutes de 2005 - avec les résultats des chercheurs.

⁴ Cf. R. Castel, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, éd. 2003.

⁵ Cf. A. Delon, L. Mucchielli, « Les mineurs émeutiers jugés au tribunal de Bobigny » in *Claris*, la revue, n°1, octobre 2006, p. 5-16.

⁶Cf. M. Boucher, « La médiatisation des violences juvéniles : description ou « prédiction créatrice » ? » in *Claris*, la revue, n°1, octobre 2006, p. 23-38.

Accusations du ministère de l'intérieur et des médias sur le profil des émeutiers	Faits révélés par les enquêtes sociologiques sur le profil des émeutiers
Des délinquants notoires	La plupart des jeunes émeutiers n'étaient pas des délinquants connus par la justice
Des jeunes déscolarisés	La plupart des émeutiers sont scolarisés mais fragiles sur le plan scolaire et de l'insertion professionnelle
Des émeutiers très jeunes	Les 2/3 des émeutiers ont entre 16 et 18 ans
Des émeutiers majoritairement étrangers	90% des émeutiers étaient français mais beaucoup ont une origine étrangère (84%), principalement maghrébine
Des jeunes issus de familles polygames	La plupart des jeunes émeutiers sont issus de familles stables et non divorcés mais précaires sur le plan socio-économique (une seule famille polygame)
Des émeutiers manipulés par les groupes islamistes	Dans la réalité, les groupes islamiques ont plutôt participé à rétablir l'ordre
Des émeutiers influencés par des groupes de rap violents	Les rappeurs chronique la réalité des quartiers (espoirs, désespoirs)
Des groupes délinquants organisés	Même les Renseignements Généraux (RG) ont souligné l'aspect spontané de ces émeutes

En fait, les enquêtes quantitatives et qualitatives révèlent que le déclenchement des désordres a des causes multifactorielles, néanmoins, celles-ci montrent que l'éclatement des violences sont liées avec l'expérience vécue difficile et destructrice pour l'estime de soi d'un grand nombre de jeunes des quartiers périphériques populaires. On peut notamment citer :

- des actions et des contrôles policiers musclés quotidiens rendus insupportables lorsque des jeunes meurent suite à une course poursuite avec les forces de l'ordre ;
- la ghettoïsation de certains quartiers ;
- le chômage massif des jeunes ;
- les discriminations ethniques et territoriales ;
- une cristallisation émotionnelle générée par la forte médiatisation des violences émeutières ;
- le mépris, les humiliations (attitude délibérée de provocation et de stigmatisation des jeunes et des habitants des quartiers populaires de la part du ministre de l'Intérieur (racaille, kärcher...)) ;
- la multiplication des injustices sociales ;
- les vexations et les frustrations accumulées ;
- les violences policières non sanctionnées ;
- l'incertitude et le sentiment d'insécurité face à l'avenir ;
- la dévalorisation des familles populaires.

En résumé, comme le souligne Didier Lapeyronnie⁷, dans un contexte de ségrégation socio-urbaine, de paupérisation et de stigmatisation des classes populaires, notamment des « jeunes de cité », les émeutes sont liées à l'articulation de trois dimensions :

- l'aliénation des institutions jugées mortifères (police, école) : les jeunes émeutiers disent se venger des policiers, expriment du ressentiment à l'égard de l'école ;
- un sentiment d'impuissance des jeunes : les émeutiers témoignent d'une situation de désespérance associée à une double crise d'insertion (accès à l'insertion socio-économique ; accès à la citoyenneté) ;
- la non reconnaissance et la mise à l'écart de ces jeunes : forts sentiments partagés de victimation collective.

⁷ Cf. D. Lapeyronnie, « Révolte primitive dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005 » in *Déviance et Société*, n°4, décembre 2006.

On peut pourtant penser autrement que sous un angle « moral » et « sécuritaire » les phénomènes émeutiers :

- les émeutes sont liées à une dimension paradoxale : au lieu d'assister à la déstructuration des logiques d'ordre, nous vivons le développement accru de logiques sécuritaires agressives (augmentation du nombre de policiers, de législations répressives...) d'une part, et la recomposition du contrôle social par une pluralité de promoteurs de morale institutionnels et religieux d'autre part⁸ ;
- les émeutes sont une forme d'action rationnelle pour rentrer brutalement dans l'espace public (pour ceux qui n'ont ni travail, ni études, bloquer l'ordre social est leur seule capacité d'agir) ;
- les phénomènes émeutiers déclenchent des mobilisations politiques et débloquent des moyens. Pour autant, même si les émeutes déclenchent des réactions politiques et institutionnelles, elles ne peuvent pas orienter politiquement ces réactions (répression/contrôle/régulation).

Pour Lapeyronnie, les émeutes doivent donc être pensées politiquement (il s'agit d'un rapport entre la société dominante et les classes populaires méprisées⁹ et rationnellement (il s'agit d'une action rationnelle, une sorte d'appel à l'aide face aux injustices). Dans tous les cas, les phénomènes de racisme, de discrimination et d'ethnisation des rapports sociaux sont au centre des violences juvéniles émeutières.

2. L'ethnisation des rapports sociaux

a) *Un processus de ghettoïsation*

Contrairement à la position du sociologue franco-américain Loïc Wacquant dans son livre « *Parias urbains* »¹⁰, comparées aux « ghettos » américains (la ceinture noire), les banlieues populaires françaises (les anciennes « ceintures rouges ») ne seraient pas en voie de « ghettoïsation » car elles ne vivraient pas un phénomène de double stigmatisation : une stigmatisation spatiale et une stigmatisation raciale. Dans certains territoires urbains, notamment d'Ile-de-France¹¹, nous observons au contraire, d'un côté, l'existence de quartiers en voie de « ghettoïsation » sociale et ethno-raciale, et de l'autre, une instrumentalisation politique des identités ethno-culturelles, voire raciales. Wacquant indique en effet : « affirmer que les quartiers populaires français sont en voie de ghettoïsation est un « contresens sociologique » au regard des grandes disparités entre les « hyperghettos » américains (pauvres – vastes zones urbaines délabrées et désolées –, violents – l'homicide est la première cause de mortalité des jeunes hommes – et racisés – uniformément noirs) et les cités périphériques françaises (peuplement hétérogène d'un point de vue ethnonational, forte présence des institutions publiques même si s'accumulent des handicaps sociaux et des difficultés personnelles) : taille et écologie organisationnelle des quartiers sinistrés ; cloisonnement et uniformité raciale contre la dispersion et l'hétérogénéité ethnique ; des taux et des niveaux de pauvreté mais aussi de criminalité et de dangerosité très divergents ; des politiques urbaines volontaristes d'un côté et inexistantes de l'autre. Pour Wacquant, parler de « ghetto français » comme Eric Maurin¹², renforce donc la spirale de la stigmatisation vis-à-vis des « ghettos symboliques » que sont les banlieues populaires françaises. Cependant, le matériau

⁸ Cf. M. Boucher, « Turbulences, contrôle et régulation sociale. Les logiques des acteurs sociaux dans les quartiers populaires » in *Déviance et Société*, trim./juin 2003, Vol. 27, n°2, p. 161-182.

⁹ Cf. F. Jobard, « Sociologie politique de la « racaille » » in H. Lagrange et M. Oberti, *Emeutes urbaines et protestations. Une singularité française*, Paris, éd. Les Presses de Sciences Po, 2006, p. 59-80.

¹⁰ Cf. L. Wacquant, *Parias urbains. Ghettos, banlieues, Etat*, Paris, éd. La Découverte, 2006.

¹¹ Cf. M. Boucher, M. Belqasmi, E. Lada, Diagnostic territorial stratégique de l'intégration et de la lutte contre les discriminations de Cergy, FASILD Ile-de-France, IDS-LERS, octobre 2006, 173 p.

¹² Cf. E. Maurin, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, éd. Seuil, 2004.

sociologique mobilisé par Wacquant pour comparer les formes de ségrégation et de marginalisation des « quartiers pauvres » en France et aux Etats-Unis date des années 1990 et ne correspond plus à la tendance actuelle de radicalisation des processus de ségrégation et d'ethnisation, voire de racisation, observée dans des quartiers populaires français. Dans certains endroits, les jeunes Noirs et Arabes vivent bien une double stigmatisation spatiale et « raciale » (il ne suffit pas aux habitants d'une cité de cacher leur adresse pour faire disparaître ce statut et passer inaperçus dans la société). De plus (contrairement à ce qu'affirme Wacquant), en France, la « sphère politique » n'est plus épargnée par l'ethnisation des rapports sociaux¹³ (même si, historiquement, l'idéologie politique française refusait, au nom d'une citoyenneté unifiée, l'existence de plusieurs communautés au sein de la nation). Au-delà de la figure de Nicolas Sarkozy, archétype de l'homme politique « clientéliste – communautariste » post-républicain, ce sont de nombreux responsables politiques et maires de droite et de gauche qui s'inscrivent aujourd'hui dans une dynamique de ciblage et de partenariat avec des groupes d'intérêts et des « promoteurs ethniques » pour conquérir le pouvoir ou s'y maintenir mais aussi pour garantir l'ordre social, culturel et moral.

La paupérisation et les logiques de ségrégation en œuvre dans les quartiers populaires ont donc, notamment, pour conséquence, d'un côté, la montée du racisme (le racisme naturalise un groupe humain pour lui attribuer des caractéristiques héréditaires physiques, intellectuelles, culturelles ou sociales autorisant l'infériorisation, le rejet et la déshumanisation de ses membres) et de l'autre, un commencement de racialisation des rapports sociaux (essentialisation des relations sociales entraînant un déficit de communication, des tensions et des violences).

b) *La racisation des lascars de cité*

Les sociologues de la délinquance juvénile, notamment des « bandes »¹⁴, observent par ailleurs une « racisation des lascars de cité ». Entre les années 1960 et les années 1980, la dimension ethnique est venue s'ajouter aux critères sociaux pour désigner les membres des « nouvelles classes dangereuses ». Effectivement, les années 1980 sont notamment caractérisées par une explosion médiatique décrivant de façon sensationnelle la constitution de « bandes ethniques » (souvent associée à la naissance en France du mouvement culturel et multiethnique « hip-hop »¹⁵). Durant ces années, les jeunes des quartiers sont donc ethniciés. Plus récemment, notamment lors du traitement médiatique des violences juvéniles exercées durant des manifestations lycéennes durant l'hiver 2005, une étape supplémentaire a été franchie dans la stigmatisation et la dénonciation des jeunes des quartiers populaires. Nous avons en effet assisté à la « racialisation » de ces jeunes. Le journal « Le Monde », considéré comme sérieux et idéologiquement modéré, n'a pas hésité à qualifier de « violences anti-blancs » les bagarres et les faits de violence sur les personnes lors de vols durant des manifestations lycéennes. La « question raciale » tend donc à remplacer la « question sociale »¹⁶. Dans ce contexte de « ségrégation socio-ethnique », des jeunes de cité participent également à la hiérarchisation des victimes¹⁷ : « Les Arabes et les Noirs sont humiliés et méprisés tandis que les Juifs ont tous les égards lorsqu'ils sont victimes d'une agression (Affaire Halimi¹⁸) ». Ainsi, l'extrait d'entretien ci-dessous réalisé

¹³ Cf. M. Boucher, C. Bolzman, « Le « modèle national-républicain » à l'épreuve des politiques européennes. Entre diversification et homogénéisation libérale-sécuritaire » in *Ecarts d'identité*, n°109, décembre 2006, p. 54-67.

¹⁴ Cf. P. Robert, « L'insécurité est-elle fongible dans le maintien de l'ordre ? » in *Sociologie du Travail*, n°47, 2005

¹⁵ Cf. M. Boucher, *Rap, expression des lascars. Significations et enjeux du rap dans la société française*, Paris, éd. L'Harmattan, 1999.

¹⁶ Cf. M. Boucher, « Violences raciales contre question sociale ? » in *Territoires* (la revue de la démocratie locale), n°458, mai 2005, cahier 1, p. 12-13.

¹⁷ Cf. M. Wieviorka (dir.), *La tentation antisémite. Haine des juifs dans la France d'aujourd'hui*, Paris, éd. Robert Laffont, 2005.

¹⁸ Un jeune homme, Ilan Halimi, choisi parce qu'il appartenait à la « communauté juive » et donc considéré comme potentiellement riche fût attiré par une rabatteuse appartenant à une bande criminelle, séquestré puis torturé par ses

par Laurent Mucchielli et Abderrahim Aït-Omar avec un émeutier pour comprendre les raisons de la colère est caractéristique de ce processus.

« Franchement, dans les émeutes y'avait de tout. Il y avait les mecs qui avaient la rage contre les keufs, d'autres qui avaient la rage contre l'école parce qu'ils ont plus d'école, d'autres parce qu'ils ont pas de taf, d'autres pour s'affirmer dans le quartier. Tous les mecs qui avaient une rage contre quelque chose ils ont profité des émeutes pour tout niquer. Mais la majorité des mecs c'est la haine contre les keufs parce qu'ils se la racontent beaucoup. Y'en a plein ils sont racistes et ils nous traitent comme de la merde [...]. Quand un Juif se fait taper, on en fait toute une histoire au journal de 20 heures et le président en personne il présente ses excuses, mais quand c'est un Arabe ou un Noir c'est pas grave, et encore pire : Sarkozy, il a pas essayé de camoufler quand le keuf il a jeté la grenade lacrymogène dans la mosquée ? C'est un pays d'hypocrites. » [T., 18 ans, à la recherche d'un emploi].¹⁹

Dans cette perspective, les analystes « bourdieusiens » des bandes juvéniles insistent sur la logique guerrière qui sous-tend les rapports virils dans les milieux populaires contemporains. Pour Gérard Mauger, la « société du bas des tours » des jeunes de banlieue est un univers de compétition permanente²⁰. La société de ségrégation des cités est organisée en creux car elle est dominée par ceux qui possèdent des niveaux de « capital physique » ou « guerrier » et de « capital économique » illégaux les plus importants. Dans cette logique de domination et de distinction, Thomas Sauvadet, auteur d'un ouvrage remarqué sur les « jeunes de cité »²¹ souligne que le « caractère ultra-concurrentiel de la rue se conjugue avec celui de l'idéologie dominante ». Ce sont donc les rapports xénophobes, agonistiques, voire guerriers qui dominent les relations de solidarité au sein de l'univers hiérarchisé des cités. Les « chauds » possédant le plus de « capital guerrier » (le capital guerrier correspond à un mélange de capacités physiques, de dispositions psychologiques et de réseaux relationnels qui assure une aptitude au combat) dominent toutes les autres figures de jeunes (toxicomanes, fils à papa encanaillés, purs fils à papa). Or, Sauvadet regrette que la xénophobie exprimée entre les jeunes de cité soit rarement abordée, qu'elle soit même presque taboue. Nier la xénophobie des jeunes de cité serait pourtant en décalage total avec la réalité. Selon Sauvadet, dans les cités, les clichés sexistes et racistes s'utilisent régulièrement pour rire et blesser. Les jeunes se qualifient et se disqualifient par la couleur de leur peau ou leur origine ethno-culturelle (Blancs, Noirs, et Arabes sont les trois grandes catégories utilisées). En fait, beaucoup de jeunes originaires du Maghreb ou d'Afrique Sub-saharienne se réfèrent à une « théorie du complot ». Ils dénoncent l'exploitation colonialiste et post-coloniale. L'histoire familiale se vit sous le joug de la « domination blanche ». Néanmoins, la plupart de ces jeunes se considèrent comme français et ne veulent pas retourner au « bled » où ils se font traiter de français. Farid, un jeune interviewé par Sauvadet exprime ainsi une double défiance et de la rancœur, d'une part, envers son pays d'origine et, d'autre part, envers la France : « *Et quand tu pense à la France, c'est pas mieux. Un français de cité ça vaut pas un vrai français ! Et un étranger de cité ça vaut pas un français de cité ! Alors un étranger de cité ça vaut rien. Moi, j'veais avoir plein de fils ! Et je leur dirai : Va niquer la France ! Va niquer les Français.* »²²

Pour Sauvadet, alors que l'origine africaine handicape l'intégration à la société française », celle-ci est en position dominante dans « l'univers de la rue ». Remettre en cause la légitimité des fils d'immigrés africains dans leur révolte contre « l'oppression blanche » correspondrait à un suicide social dans les cités. Sauvadet relève également une certaine antipathie entre « Arabes » et « Noirs ». Les Arabes

geôliers au point qu'il mourut de mauvais traitements avant que la rançon demandée en échange de sa libération ne put être remise ; Chaïb Zehaf a été abattu le 4 mars 2006 à la sortie d'un bar à Oullins par un déséquilibré fasciné par les armes à feu et les thèses de l'extrême droite. Suite à ces crimes, des manifestations ont été organisées mais ont suscité des polémiques et des différences de point de vue importantes entre les mouvements anti-racistes.

¹⁹ L. Mucchielli, A. Aït-Omar, « Les raisons de la colère, paroles d'émeutiers » in *Migrations Société*, n°105-106, vol. 18, mai-août 2006, p. 280-281.

²⁰ Cf. G. Mauger, « Enquête sur la société du bas des tours », entretien in *La Lettre de la DIV*, n°92, mai 2004.

²¹ Cf. T. Sauvadet, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, éd. Armand Colin, 2006.

²² Entretien cité in T. Sauvadet, *op. cit.*, p. 81.

expriment une inquiétude vis-à-vis de la montée des « Noirs », mais aussi une jalousie vis-à-vis du statut occupé par les Noirs dans la culture de la rue (Rap) et le sport (football, boxe...). Paradoxalement, des jeunes d'origine étrangère dont l'expérience vécue est dominée par des mécanismes d'exclusion, de discriminations, de racisme (islamophobie, arabophobie) ordinaire ou institutionnel et de diabolisation (jeune de banlieue = délinquant ou musulman = terroriste islamiste), intégrés culturellement, sont aussi entraînés dans le cercle vicieux du racisme. La contre-stigmatisation opérée par ces « jeunes racisés » pour faire face à l'échec « relatif » de l'intégration républicaine peut en effet encourager les victimes à se définir elles-mêmes en terme de « race », à « hétéroraciser » les autres groupes humains en développant des postures racistes et antisémites. En fait, il s'agit du « retour du pendule » si bien décrit par Albert Memmi : « Dans un premier moment, le dominant affirmait ses différences contre le dominé ; dans le deuxième moment, le dominé revendiquait ses différences contre le dominant. Je proposai de nommer ce deuxième moment symétrique « le retour du pendule ». »²³ Quoiqu'il en soit, il serait absolument inacceptable de considérer que les jeunes des quartiers populaires sont les premiers responsables des processus de fragmentations sociale, culturelle et ethnique aboutissant d'un côté à des formes de racisation de la vie collective, au racisme et à l'antisémitisme, et de l'autre, à des « affirmations autoracisantes ». Rompre avec ces processus mortifères nécessite effectivement de briser les processus de « prédiction destructrice » en œuvre à l'encontre de la jeunesse populaire.

3. Briser les processus de « prédiction créatrice »

Nous l'avons vu, la plupart du temps, les jeunes des quartiers populaires, surtout ceux d'origine étrangère, sont considérés comme une menace pour l'ordre social²⁴. Généralement, l'exploitation partisane, politicienne et commerciale des banlieues populaires produit une image largement fantasmée de ces territoires : les quartiers populaires seraient uniquement des territoires de désorganisation sociale à haut risque, ethniciés et peuplés de jeunes violents. En effet, toutes ces représentations négatives des jeunes des quartiers ne reflètent pas la réalité complexe des « jeunes des cités ». Les itinéraires des jeunes des classes populaires vivant dans des logements sociaux peuvent être variables : certes, ces jeunes peuvent être « délinquants », « galériens » mais aussi jeunes étudiants en troisième cycle ou patrons d'une petite entreprise de transport comme le révèle Eric Marlière²⁵.

En fait, pour Farad Khosrokhavar, « cette jeunesse qui fait peur » est surtout caractérisée par quatre traits principaux²⁶ :

- le racisme ambiant qui la stigmatise en raison de ses origines (jeunes issus de l'immigration maghrébine ou négro-africaine) ;
- la stigmatisation liée au lieu de résidence (« quartiers sensibles », « quartiers difficiles » marqués par les questions de sécurité et de chômage) ;
- la « moins-value » résultant de la fréquentation d'établissements scolaires peu cotés ;
- un déficit de relations sociales permettant d'accéder à des établissements scolaires sélectifs ou même simplement à l'emploi.

²³ A. Memmi, *Le racisme*, Paris, éd. Gallimard, coll. Folio/actuel, 1994, p. 64-65. Voir A. Memmi, *L'Homme dominé*, Paris, éd. Gallimard, 1968, M. Boucher, « Durban ou l'échec de l'intelligence ? » in *Hommes & Migrations*, n°1234, novembre-décembre 2001, p. 117-123.

²⁴ Cf. M. Boucher, *Turbulences. Comprendre les désordres urbains et leur régulation*, Paris, éd. Aux lieux d'être, à paraître en avril 2007.

²⁵ Cf. E. Marlière, *Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun ?*, Paris, éd. L'Harmattan/INJEP, coll. Débats Jeunesses, 2005.

²⁶ Cf. F. Khosrokhavar, « Vers une nouvelle citoyenneté » in *Ville Ecole Intégration*, n°118, septembre 1999, p. 58.

Conclusion

Pour faire face aux enjeux de la fragmentation sociale et culturelle, aux phénomènes de violences, de discriminations et de racisme, il faut plutôt repolitiser et reconflictualiser les rapports sociaux entretenus avec les jeunes des classes populaires²⁷. Il est donc important :

- de ne pas essentialiser les quartiers populaires et leurs jeunes habitants ;
- de ne pas considérer les quartiers populaires comme des espaces de désorganisation sociale ;
- de souligner que ces quartiers produisent des « émergences culturelles » innovantes ;
- de ne pas considérer que les désordres urbains sont vides de sens. Dans certains cas, les violences juvéniles sont aussi des formes de reconquête de soi²⁸.

En définitive, il faut dépasser les idées reçues caractérisées par l'opposition de deux types de jeunesse :

- d'un côté, les « faiseurs de bien » ou les « dérouilleurs » qui, en raison de leurs actions sportives, altruistes, pacificatrices ou humanitaires, humoristiques, mériteraient de bénéficier de mesures de « discrimination positive » ;
- d'un autre côté, les jeunes incarnant la « minorité des pires » caricaturée comme anémique, sauvage, barbare, qui, en raison de pratiques jugées bruyantes (rap) et déviantes, sont méprisés, stigmatisés et racisés.

Qu'ils soient « régulateurs » ou « agitateurs », tous participent à la production de la société contemporaine. Or, c'est la co-production des rapports sociaux que les jeunes entretiennent avec les représentants de la société majoritaire qui peut, soit conduire à renforcer leur identification négative, soit, au contraire, transformer positivement l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et du monde qui les entoure²⁹. Pour lutter contre les phénomènes de racisme et de violence, il faut donc combattre l'insécurité sociale et culturelle qui touche principalement les jeunes des quartiers impopulaires.

Manuel Boucher
Laboratoire d'Etudes et de Recherches Sociales
de l'Institut du Développement Social,
Route de Duclair – BP 118
F-76380 Canteleu/Rouen
et Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques (CADIS-EHESS)
manuel.boucher@ids.fr

²⁷ Cf. M. Boucher, *Repolitiser l'insécurité. Sociographie d'une ville ouvrière en recomposition*, Paris, éd. L'Harmattan, 2004.

²⁸ Cf. M. Wieviorka, *La violence*, Paris, éd. Balland, 2004.

²⁹ Cf. M. Boucher, A. Vulbeau, *Émergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiation ?*, Paris, éd. L'Harmattan/INJEP/coll. Débats jeunesse, 2003.